

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **Module d'approfondissement -
Etudes genre et travail social** **2024-2025**

Code
T.TS.SO359.MAP752.F.24

Type de formation *
 Bachelor DAS CAS

Niveau

- module de base
 module d'approfondissement
 module avancé
 module spécialisé

Caractéristique

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module

- module principal
 module lié au module principal
 module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

- module sur 1 semestre
 module sur 2 semestres
 semestre de printemps
 semestre d'automne
 Autres

2 Organisation**Crédits ECTS ***

12 ECTS

Volées :
PT2022, EE2022 et TP2020

Semaines 39 à 49
Lundi et mardi

Langue(s)

- français

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *****Compétences :**

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les en-jeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capable de/d' :

- Acquérir des connaissances en études genre dans différentes thématiques intéressant le travail social
- Se familiariser avec des problématiques sociales relatives aux questions de genre telles qu'elles sont actuellement repérées, envisagées et travaillées par des associations et institutions du travail social
- Mener une enquête par entretiens auprès de personnes impliquées dans des associations ou institutions engagées dans des pratiques innovantes sur le plan du genre afin de comprendre et d'analyser leurs motivations et leurs outils de travail
- Développer des compétences réflexives et analytiques susceptibles, sur la base d'une observation fine des terrains de l'action sociale, de transformer les pratiques professionnelles dans le sens d'une réduction des discriminations de genre.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Dès sa constitution en tant que corps de savoirs et de pratiques au début du 20^e siècle en Europe, le travail social a œuvré pour davantage de justice sociale en termes de genre. Il se montre à la fois critique et objet de critiques, étant bien entendu marqué par les contraintes idéologiques et matérielles, ainsi que par les impensés de chaque époque. Le travail social se transforme donc en fonction des différents questionnements qui circulent dans un contexte social et historique donné. Ce sont à ces transformations, et plus spécifiquement aux motivations et aux modalités d'engagement liées aux questions féministes/de genre dans des formes renouvelées du travail social que ce module s'intéresse

Ce module propose d'explorer et de réfléchir à différentes connaissances en études genre qui orientent le travail social contemporain. Pour ce faire, il propose quatre modalités pédagogiques :

1. Des cours sont donnés par des spécialistes en études genre portant sur des thématiques spécifiques telles que la sexualité, le droit, le travail, etc. Un cours sur l'histoire du féminisme en Suisse permettra également de contextualiser les problématiques de genre telles qu'elles sont apparues dans le débat public et politique depuis plus d'un siècle.
2. Deux cours-ateliers destinés à interroger les relations de pouvoir : « Pouvoirs et féminisme » et « Pouvoirs et privilèges ».
3. Des institutions et associations engagées dans des pratiques innovantes motivées par des problématiques de genre viendront se présenter.
4. Les étudiant-es se saisiront d'une problématique contemporaine en études genre pour conduire une enquête de terrain auprès de personnes travaillant dans une association/institution du TS proposant des pratiques féministes innovantes ; via des entretiens, il s'agira de comprendre, de décrire et d'analyser leurs motivations et leurs actions ; les résultats de ces enquêtes seront présentées dans le cadre d'un colloque public en fin de module.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation comprend :

- Une présentation en groupe de l'enquête lors du colloque de fin de module soit le **lundi 2 et mardi 3 décembre 2024 (semaine 49)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant-e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit rendre un dossier écrit individuel présentant l'enquête de terrain et si nécessaire compléter cette dernière pour le **lundi 24 mars 2025 (semaine 13)**.
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il-elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Les enseignant-es et les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaire et sous-disciplinaire respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

9 Bibliographie

Les références bibliographiques sont présentées par chaque enseignant-e dans le cadre d'un dossier qui sera mis sur moodle avant le début des cours.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignant-e-s**

Bachmann Laurence
Bertho Béatrice
Henchoz Caroline
Jouinot Florent
Kapferer Nils
Kokollari Mimoza
Martin Hélène
Oriti Angela
Perriard Anne
Restrepo Rocio
Togni Carola
Vacataire1
Vacataire2
Vacataire3
Vacataire4
Vacataire5

Responsable de module *

MARTIN Hélène

Descriptif validé le *

5 juillet 2024

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle